

Inspection de l'éducation nationale circonscription de Rumilly

Affaire suivie par :

Maiwenn Notaristefano, CPC

Tél : 04 50 64 63 17

Mél : Ce.la74-IEN-Rumilly@ac-grenoble.fr

6 Bis Rue Pierre Salteur
74150 RUMILLY

Rumilly, le 28 novembre 2023

L'inspectrice de l'éducation nationale

Circonscription de Rumilly

A l'attention des directeurs et directrices d'écoles
maternelles et élémentaires, des enseignantes et
des enseignants

NOTE DE SERVICE N°5

Objet : **Accompagnement des écoles dans la lutte contre le harcèlement**

Référence : [Plan global de prévention et de traitement des situations de harcèlement](#).

1. Objectifs

Depuis la rentrée 2023, 100% des écoles doivent mettre en œuvre le programme pHARe.

Ce programme doit nous permettre ensemble de

- **Prévenir** les phénomènes de harcèlement
- **Former** une communauté protectrice de professionnels et de personnels pour les élèves
- **Intervenir** efficacement sur les situations de harcèlement
- **Associer** les parents et les partenaires et communiquer sur le programme
- **Suivre** l'impact de ces actions
- **Proposer** des ressources

La [plateforme](#) accessible pour les directeurs des écoles primaires depuis le PIA/ARENA doit être renseignée.

- L'onglet *Accueil* donne à voir les actions à engager. Dans la partie 'Je pilote mon équipe phare', vous devez nommer les membres de votre équipe et confirmer l'engagement à la formation.
- L'onglet *Administration/Plan de prévention* permet de sélectionner les rubriques à voir apparaître dans le plan de votre école, plan ensuite téléchargeable dans l'*Espace documentaire/Documents du programme*.
- Certaines ressources proposées dans l'*Espace documentaire* ont été retravaillées par l'équipe de circonscription à votre attention (affiche, brochure).
- L'onglet *Tableau de bord* permet de vérifier l'engagement de l'école : participation et respect de la systémie du programme.

2. L'équipe pHARe de la circonscription

Composition

- IEN Sylvie Rebet
- CPC Maïwenn Notaristefano, Adeline Suriano
- Enseignants référents : Franck Pigeau, Yaël Lalauze, Claire Puech, Ryma Piccard, Bénédicte Perigault
- Psychologues EN : Angélique Didelot, Valérie Bisilliat, Karen Goy
- Enseignantes spécialisées : Isabelle Marie, Emilie Bertholdy, Valérie Galon, Kathleen François

Au niveau départemental, la référente est Dominique Roumagnac. Elle centralise les faits établissements ainsi que les appels et courriers provenant des familles avec qui elle prend contact. L'IEN est informé de la situation. L'équipe de circonscription prend attache ensuite auprès de l'école et l'accompagne sur les mesures prises ou à prendre.

Contact

Systématiquement les 2 CPC maiwenn.notaristefano@ac-grenoble.fr, adeline.suriano@ac-grenoble.fr. L'IEN peut être mis en copie en fonction de la situation.

Organisation

L'équipe rassemble 3 groupes de travail pour agir avec vous sur

- La **prévention** du harcèlement
- La **sensibilisation en équipe** à la question du harcèlement
- Le **traitement** des situations

❖ Les écoles maternelles ont toute leur place dans ce dispositif d'accompagnement.

3. Modalités de fonctionnement

Le groupe PREVENTION (M. Notaristefano, F. Pigeau, C. Puech, I. Marie, E. Bertholdy) travaille sur des ressources et des outils à destination des élèves, des enseignants, des familles et personnels de l'école. Un [digipad](#) vous a déjà été communiqué, ainsi qu'un modèle d'affichage, billets de communication et une information à destination des familles.

Ces outils sont adaptables à votre contexte scolaire. Le groupe reste disponible pour toute question et suggestion à partager.

Le questionnaire d'auto-évaluation proposé aux élèves de CE2 CM1 et CM2 correspond à un des leviers possibles du dispositif de prévention. Il permet -outre le fait de donner la parole à un instant T aux élèves- un état des lieux de l'école dont se saisit l'équipe éducative pour travailler à la lutte contre le harcèlement et plus généralement sur le climat scolaire. Les questionnaires et analyses sont à conserver au sein des écoles sans nécessité de transmission systématique à la circonscription.

Nous vous invitons à communiquer au plus tôt sur ce qui est mis en place dans votre école sans attendre l'émergence d'une situation et à investir des temps forts sur l'année pour travailler explicitement la prévention avec les élèves et le personnel.

Le groupe SENSIBILISATION (A. Suriano, A. Didelot, B. Périgault, V. Bisilliat) interviendra auprès des équipes d'école sur des temps de conseils des maîtres. Soit 2 fois 45 minutes, soit 1 fois 1h30. Prévoir une salle pour des vidéo projections.

L'objectif est de former les enseignants, et tout autre personnel lorsque cela est possible (AESH, ATSEM, périscolaires)

- à ce que l'on entend par harcèlement
- à la méthode de préoccupation partagée

Des outils seront communiqués pour distinguer ce qui relève d'un conflit ou d'une situation de harcèlement. Le

groupe tiendra à disposition des ressources à visée formative (digipad dédié, livres en prêt) et proposera un modèle de courrier permettant d'informer les familles qu'à tout moment un protocole d'entretiens peut être mis en place.

L'équipe PHARe a d'ores et déjà ciblé 6 écoles. Elles seront contactées à l'issue de cette note de service par Adeline Suriano. Ces écoles ne disposent pas à notre connaissance d'enseignants formés pouvant se faire le relai auprès de l'équipe ou bien ont interpellé la circonscription en début d'année sur une situation nécessitant cet accompagnement de proximité.

Le groupe TRAITEMENT DES SITUATIONS (A. Suriano, A. Didelot, B. Périgault, C. Puech, K. Goy, K. François, V. Bisilliat, Y. Lalauze) interviendra dans les écoles pour mener des entretiens uniquement avec les intimidateurs présumés ou témoins et conseiller les entretiens avec la cible menés par un personnel de l'école.

Une [fiche saisine](#) vous permet de signaler une situation et de demander une intervention de l'équipe PHARe.

Une [fiche de liaison école-famille](#) vous permet de rendre compte de la situation et de son traitement.

Ces fiches font l'objet d'un travail et sont susceptibles d'évoluer.

4. Ressources

- 6 exemplaires de l'ouvrage « Se former en équipe à la lutte contre le harcèlement scolaire » de Jean-Pierre Bellon et Marie Quartier sont disponibles en prêt à la circonscription.

Avant de vous déplacer, il est conseillé de vérifier la disponibilité d'un ouvrage auprès d'Adeline Suriano.

- Le parcours m@gistère « [Prévenir et lutter contre le harcèlement à l'École](#) » est en libre accès : pour développer des gestes professionnels adaptés aux situations et créer une culture commune de la lutte contre le harcèlement.



L'IEN, circonscription de Rumilly
Sylvie REBET